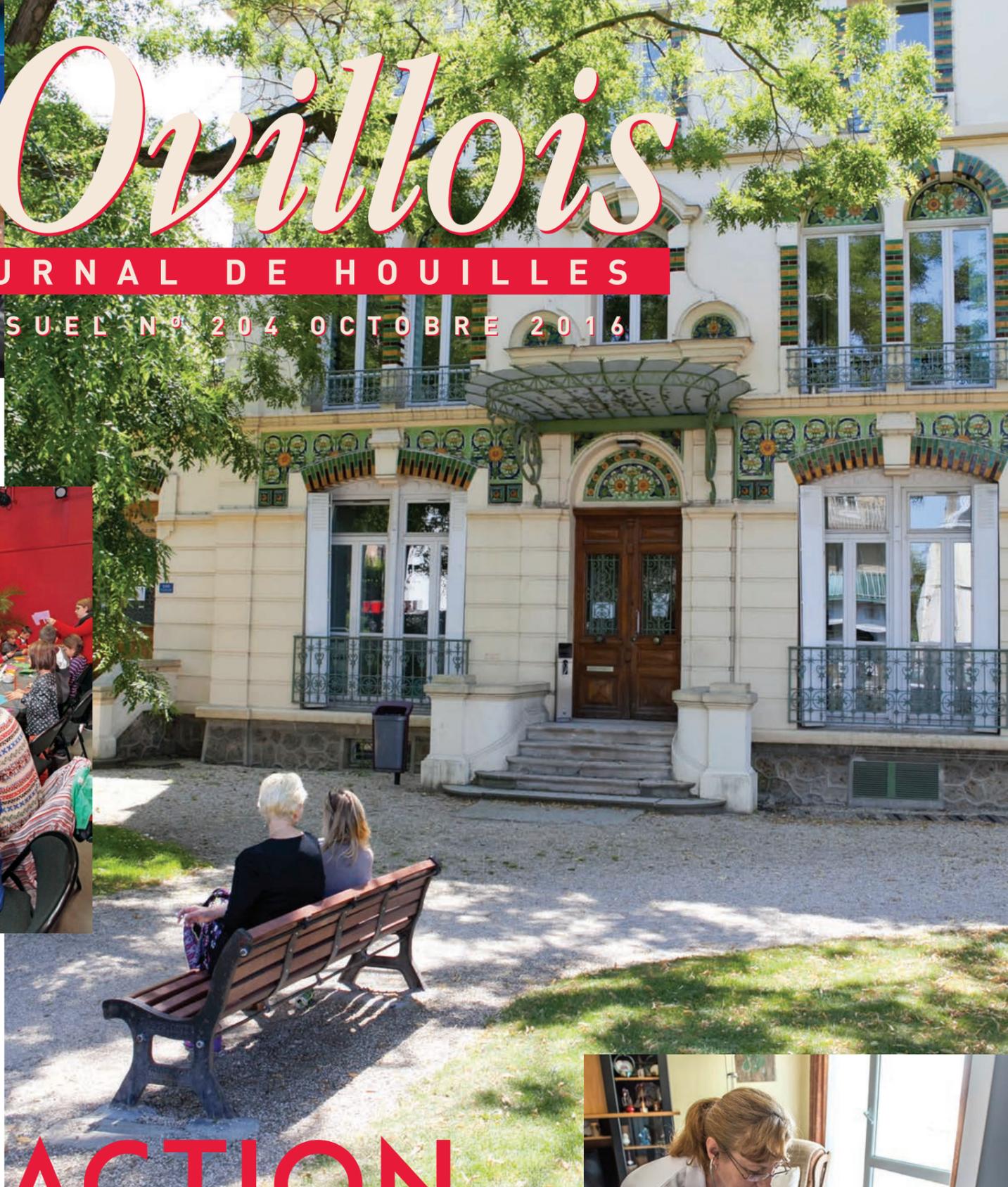


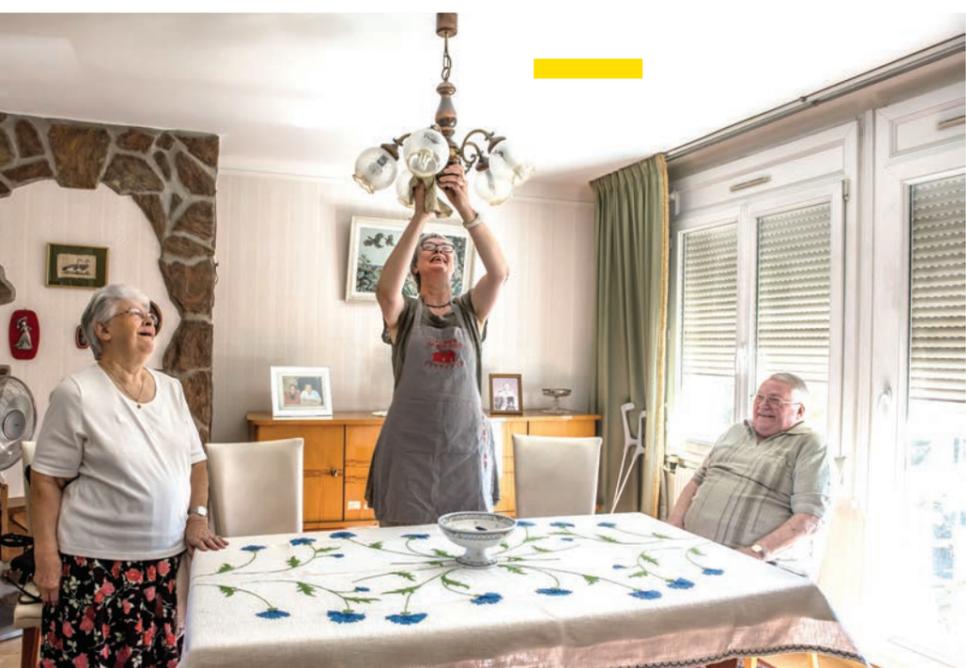
L'Orillois

JOURNAL DE HOUILLES

MENSUEL N° 204 OCTOBRE 2016



L'ACTION SOCIALE AU QUOTIDIEN



JOURS DE FÊTE POUR LES ENFANTS

La Fête foraine des enfants s'invite au parc Charles-de-Gaulle. Deux semaines durant, du 15 au 30 octobre, les enfants (de moins de 12 ans) pourront profiter d'une trentaine d'attractions proposées à leur intention. Au programme de cette 42^e édition : neuf grands manèges (mini-autos tamponneuses, trampoline élastique, bulles aquatiques, avions et petits bateaux, chaises volantes...), des jeux d'adresse avec leur cortège de lots à gagner (billard japonais, tir à l'arbalète, flip tir aux ballons...), sans oublier les stands de confiseries.

Comme les années précédentes, la Ville s'est associée aux forains pour permettre au plus grand nombre de profiter de cet événement festif en offrant à chaque enfant scolarisé de Houilles et de Carrières-sur-Seine des bons pour des tours de manèges gratuits et à tarifs réduits. Les enfants ovoillois non scolarisés à Houilles bénéficieront également des mêmes avantages (se présenter avec justificatifs à la Graineterie, 27, rue Gabriel-Péri, à partir du 8 octobre). En parallèle, la mise en place du « passeport famille » permettra d'avoir accès à plusieurs manèges à un tarif préférentiel.

En plus des traditionnelles attractions, trois animations gratuites viendront rythmer la Fête foraine :

> « La parade musicale dessins animés », avec ateliers de maquillage et sculpture de ballons, le dimanche 16 octobre de 14 h 30 à 18 h.

> « La mini-ferme de Tiligolo », un spectacle clownesque qui met en scène des animaux de basse-cour (poussins,



Fête foraine des enfants dans le parc Charles-de-Gaulle.

canetons, porcelets, chevreaux, agneaux, poules, coqs, canards, canes, oies, chèvres...), le dimanche 23 octobre de 10 h 30 à 18 h.

> Cirque pour enfants avec la compagnie Les Gontellis, le dimanche 30 octobre, de 14 h 30 à 18 h. ■

Fête foraine des enfants : du samedi 15 octobre au dimanche 30 octobre, parc Charles-de-Gaulle. Ouvert au public : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 15 h à 20 h ; mercredi et samedi de 14 h à 20 h ; dimanche de 10 h à 20 h.

SPECTACLE

UNE REINE DE L'HUMOUR NOIR



Blanche Gardin offre un show drôle et décapant.

Un ton totalement libre, une vision du monde bien particulière, beaucoup d'humour noir et un sens de la dérision développé. Prenez le tout, mélangez vivement et vous obtenez le nouveau stand up de Blanche Gardin : « Je parle toute seule », sur la scène de la salle Cassin le 14 octobre. Après son premier spectacle, « Il faut que je vous parle », en 2014, l'artiste est de retour sur scène pour un show

à la fois drôle et décapant. Immobile derrière son micro, la célibataire de 38 ans expose ses états d'âme et partage ses réflexions sur l'actualité, sans aucun complexe ni tabou. Rapports homme-femme, mort, torture animale, quête du bonheur... Aucun sujet ne résiste à sa plume acérée. « La force de ce stand up tient aussi dans son rythme effréné et la vivacité d'une merveilleuse actrice... Plonger avec elle, sans pudeur, dans les recoins obscurs de son âme est une proposition qu'on ne peut pas refuser, quand on aime, comme moi, l'humour noir et les textes effarants », explique Maïa Sandoz, la metteuse en scène.

Artiste interprète, auteure et scénariste, Blanche Gardin évolue aujourd'hui entre théâtre, cinéma et télévision. Représentante de la mouvance trash du stand up, elle fait partie de ces humoristes qui osent aborder tous les sujets et qui n'ont pas peur de bousculer leur public. Entre noirceur existentielle et joie du verbe, le spectacle « Je parle toute seule » est à découvrir d'urgence... à condition d'être bien accroché! ■

N.B.

Spectacle « Je parle toute seule » :
Vendredi 14 octobre à 20 h 30
(interdit -17 ans).

Salle Cassin (1, rue Jean-Mermoz).
Tarifs : 22€ TP ; 17€ TR ; 13€ TJ.

Réservation conseillée :
[lagraineterie.ville-houilles.fr /](http://lagraineterie.ville-houilles.fr/)
01 39 15 92 10

ANIMATION

QUIZ MUSICAL AVEC UN DUO FANTASQUE

Tester ses connaissances musicales à la médiathèque tout en s'amusant, c'est ce que propose le « Blind Test » de Piki et Piki. Rendez-vous à la médiathèque le 15 octobre pour un quiz ludique dans le royaume de deux guitaristes très cool et pas du tout à cheval sur l'étiquette. Avec eux, il n'existe pas de sous-culture : Dave peut tout aussi bien côtoyer Metallica, Beethoven ou le générique de Magnum. Les choses étant dites, le jeu peut commencer... Les participants, armés de buzzers lumineux, s'affrontent en solo ou par équipes pour mettre un nom sur la mélo-

die interprétée par le duo fantasque parmi un répertoire composé de plusieurs centaines de titres, allant des hits d'hier aux musiques de films, en passant par celles de séries, de jeux vidéo ou de publicités. Ambiance garantie! ■

Samedi 15 octobre à 14 h 30.
Pour adultes et enfants dès 8 ans
(gratuit sur inscription).
Médiathèque Jules-Verne
(7, rue du Capitaine-Guise).
Renseignements et inscriptions :
01 30 86 21 20.



Les deux guitaristes Piki et Piki.

DÉMOCRATIE LOCALE

VIE DE QUARTIER



Réunion publique, en mai dernier, du quartier Les Belles-Vues.

Les réunions de quartier sont un élément moteur de la démocratie locale. Organisées au rythme d'une rencontre par an, dans chacun des sept quartiers de la commune, elles permettent aux Ovillois d'être informés sur les grands projets de la Ville et de débattre des questions relatives à leur vie quotidienne. Prochaine rencontre, le mercredi 30 novembre, pour les habitants des quartiers Les Pierrats et Le Tonkin.

En présence du maire Alexandre Joly, de Marie-Michèle Hamon, adjointe au maire et déléguée des quartiers Les Pierrats et Le Tonkin, des élus et des responsables des services municipaux, la séance débute

par le discours d'accueil du délégué de quartier, suivi de l'ordre du jour et d'une présentation des réalisations en cours. Les habitants seront ensuite invités à prendre la parole sur des questions d'intérêt local concernant la vie de leur quartier. Une fois la séquence des questions-réponses terminée, Alexandre Joly présentera les projets phares de la commune. La rencontre s'achèvera par un verre de l'amitié. ■

Réunion publique :
mercredi 30 novembre, à 19 h 30,
à l'école Lucien-Waterlot
(6 bis, rue Florentin-Lasson).

CITOYENNETÉ

DÉCRET DE NATURALISATION :
COPIE EN NUMÉRIQUE

Jusqu'à présent, pour obtenir une copie de leur décret de naturalisation, les demandeurs résidant à Houilles pouvaient s'adresser au service des archives de la Ville. Celui-ci était en mesure de leur fournir une photocopie du *Journal officiel* dans lequel le décret avait été publié. Or, depuis le 1^{er} janvier 2016, le *Journal officiel* ne paraît plus sur support papier, mais uniquement sous format numérique. En conséquence, les décrets de

naturalisation publiés après cette date doivent être désormais directement téléchargés sur le site Légifrance. Le demandeur doit pour cela connaître la date de signature de son décret et celle de sa parution au *Journal officiel*. Ces informations figurent sur la notification de décision favorable transmise par l'administration. ■

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F33626

INTERNET

L'« ESPACE CITOYENS » ÉVOLUE

L'« Espace citoyens », accessible depuis le site Internet de la Ville, évolue ! Grâce à une nouvelle interface plus ergonomique, les démarches en ligne liées à l'état civil, au recensement militaire, à la préinscription sur les listes électorales ou au dépôt d'une candidature sont ainsi facilitées. Les usagers ont toujours la possibilité d'activer un espace privé sécurisé grâce à un identifiant et un mot de passe, de consulter le suivi d'un dossier et de stocker des documents administratifs.

Début 2017, les démarches en ligne liées à la petite enfance et aux affaires scolaires et périscolaires effectuées sur l'« Espace famille » viendront enrichir l'offre de service de cet espace de manière que les usagers ne disposent plus que d'un seul et même portail pour effectuer l'ensemble de leurs formalités administratives en ligne. ■

Site Internet : www.ville-houilles.fr

ÉDITO DU MAIRE

Chères Ovilloises, chers Ovillois,

En juin dernier, le conseil municipal a arrêté le nouveau plan local d'urbanisme (PLU).

Document de planification urbaine par excellence, le PLU a pour vocation de définir sur le long terme la physionomie de la ville.



Ce plan répond à de nouvelles obligations réglementaires et au choix de la municipalité de tendre vers une urbanisation maîtrisée, respectueuse du cadre de vie de notre ville.

Offrir un accès au logement grâce au renouvellement urbain, préserver nos espaces arborés et affirmer notre identité ovilloise ont été les objectifs recherchés lors de la rédaction du document.

Le PLU est une démarche collective qui a donné lieu à une concertation durant toute la période de son élaboration.

Dans la continuité de cette concertation, je vous invite à prendre connaissance du dossier du PLU, en mairie, dans le cadre de l'enquête publique, qui se poursuit jusqu'au 20 octobre, et à venir rencontrer le commissaire enquêteur lors de ses permanences.

Bien à vous.

Alexandre Joly,
Maire de Houilles,
Vice-président du conseil départemental des Yvelines

SOCIAL

PRIME DE NOËL

Le centre communal d'action sociale (CCAS) accorde, sous certaines conditions de ressources, une prime de Noël d'un montant de 30€ par enfant. Cette prime s'adresse aux personnes qui ont des enfants à charge de moins de 18 ans au 1^{er} janvier 2016 et dont le montant des ressources n'excède pas 856,24€ pour une famille monoparentale avec un enfant et 986,24€ pour un couple avec un enfant. Le barème varie ensuite selon le nombre d'enfants. Pour bénéficier de cette aide, les personnes concernées sont invitées à se présenter au CCAS, jusqu'au 31 octobre, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h, munies des pièces justificatives suivantes : livret de famille, justificatifs de toutes les ressources de septembre 2016 (salaire, CAF, Pôle emploi), avis d'imposition 2016 sur les revenus 2015, relevé d'identité bancaire ou postal de moins de trois mois au nom du bénéficiaire, justificatif de domicile. ■

Centre communal d'action sociale
(1, rue Jules-Guesde).
Renseignements : 01 30 87 32 70.

SEMAINE BLEUE

UN TEMPS DE PARTAGE POUR LES SENIORS

Chaque année, l'édition nationale de la Semaine bleue met les seniors à l'honneur. Sur le thème « À tout âge : faire société », cette manifestation permettra, du 3 au 7 octobre, de réunir les plus jeunes et leurs aînés autour de différentes animations gratuites (sur inscription au 01 30 86 32 70) organisées par la Ville. Conférences, exposition, atelier créatif et visite guidée seront autant de rendez-vous propices à la découverte et à l'échange. Au programme :

Visite guidée : « Houilles au temps de Victor Schœlcher »

Victor Schœlcher (1804-1893), initiateur du décret d'abolition de l'esclavage de 1848, résida à Houilles de 1876 jusqu'à la fin de sa vie. Une visite guidée à pied (4 km) dans la ville est l'occasion de faire un retour dans le passé, de la gare à l'église Saint-Nicolas, en passant par le parc Charles-de-Gaulle, le jardin de la maison Schœlcher et la Graineterie.

Lundi 3 octobre : 1^{er} groupe, de 10 h à 11 h 30 ; 2^e groupe, de 15 h 30 à 17 h.

Rendez-vous devant la gare (rue du 4-Septembre).

Conférence : « Maintenir une activité physique adaptée »

Deux enjeux liés au vieillissement sont abordés dans le cadre de cette conférence : « Comment conserver une activité physique après 60 ans ? » et « Comment prévenir les chutes ? »

Mardi 4 octobre de 15 h à 16 h.

Auditorium du conservatoire (7, rue Gambetta).



Atelier : créations autour du papier

Sur les conseils d'un animateur, les seniors sont invités à réaliser différents objets décoratifs en papier (cartes pop-up, origamis...) avec des enfants du centre de loisirs Jacques-Yves-Cousteau.

Mercredi 5 octobre de 14 h 30 à 16 h 30.

Salle Cassin (1, rue Jean-Mermoz).

Exposition : « Microscopie du banc »

Le banc est devenu un mobilier urbain familial. L'exposition présentée à la Graineterie en montre une multiplicité de formes et d'usages à travers installations, vidéos, documents sonores et photographies. Une visite guidée permet de mieux saisir le travail d'artistes, d'écrivains et d'architectes qui ont été invités à s'exprimer sur cet objet universel, vecteur de rêveries et de rencontres.

Visite guidée, le jeudi 6 octobre :

1^{er} groupe, à 14 h ; 2^e groupe, à 15 h.

La Graineterie (27, rue Gabriel-Péri).

Conférence : « Notre-Dame de Paris »

La cathédrale Notre-Dame de Paris est le monument le plus visité au monde. La conférence qui lui est consacrée est l'occasion de découvrir les caractéristiques historiques et architecturales de l'édifice. Les propos du conférencier seront illustrés par une présentation audiovisuelle.

Vendredi 7 octobre à 10 h (durée 1 h).

Auditorium du conservatoire (7, rue Gambetta). ■

SENIORS

RENDEZ-VOUS FESTIF



Spectacle de l'amitié à l'espace Ostermeyer.

Vous avez 65 ans et plus ? Le Spectacle de l'amitié, que la Ville organise chaque année, vous est tout particulièrement destiné. Cette année, ce rendez-vous festif et convivial se déroulera, le dimanche 16 octobre, à 14 h 30, à l'espace Ostermeyer. Au programme : un spectacle tout en musique et en danse, agrémenté d'un

entracte gourmand. Un service de bus sera spécialement mis en place pour l'occasion. Les Ovillois concernés n'ayant pas encore reçu d'invitation peuvent s'inscrire auprès de la direction des affaires sociales (1, rue Jules-Guesde). ■

Renseignements : 01 30 86 32 70.

CÉRÉMONIE

NOS BACHELIERS 2016 À L'HONNEUR

La municipalité organise, le 14 octobre, à l'hôtel de ville, une réception en l'honneur des bacheliers ovillois de la promotion 2016. Pour y assister, les lauréats, toutes sections confondues, avec ou sans mention, sont invités à s'inscrire (munis de leur diplôme ou de leur relevé de notes), jusqu'au 7 octobre, auprès du service de la jeunesse (le Ginkgo, 7-9, boulevard Jean-Jaurès).

Renseignements : 01 61 04 42 63.

Lors de la cérémonie, les bacheliers recevront une sacoche pédagogique et des cadeaux (places de cinéma, places de spectacle, séance découverte d'une activité sportive) offerts par les partenaires associés à l'opération (Société générale, Assurances Olivier, cinéma ABC de Sartrouville, Magic Form). ■

PRÉVENTION

« TRANQUILLITÉ ABSENCE »

La police nationale, en collaboration avec la police municipale, reconduit l'opération « Tranquillité absence », durant les vacances de la Toussaint. Ce dispositif, qui ne se limite pas seulement aux vacances scolaires, vise à surveiller les habitations des Ovillois qui s'absentent plus de sept jours consécutifs. Pour en bénéficier, il convient de remplir une fiche de

renseignements disponible aux accueils du commissariat, de l'hôtel de ville et de la police municipale. À déposer au commissariat, au moins 48 h avant le départ. ■

Commissariat de police (80, rue Hoche).
Renseignements : 01 61 04 76 00.

ENVIRONNEMENT

MIEL OVILLOIS : UN DOUX PARFUM DE TILLEUL

La deuxième récolte de miel du rucher municipal installé sur le toit du conservatoire s'est déroulée au mois d'août dernier. Elle a abouti à la production de 16 kg de miel, soit une récolte cinq fois moins importante que celle de l'année dernière. « Ce résultat est dû au fait qu'il y a eu très peu d'ensoleillement au printemps et que nous avons eu du beau temps essentiellement au mois de juillet », explique Jean-François Petit, le responsable du service de l'environnement de la Ville. Une moindre quantité qui n'a pas joué sur la qualité du miel récolté, bien au contraire. « Son parfum est plus marqué et plus fort que celui de l'année dernière. Il a une dominante de tilleul alors que la récolte

de 2015 présentait un mélange de différentes fleurs », précise Jean-François Petit. Et ce n'est pas un hasard : les abeilles ont surtout butiné les tilleuls présents dans le parc Charles-de-Gaulle et dans les rues arborées du centre-ville. »

Le rucher municipal a été mis en place dans le cadre du programme national de protection des abeilles, « Abeille, sentinelle de l'environnement », qui vise à favoriser la pollinisation en réimplantant des ruches en milieu urbain. Il est géré depuis la première récolte par deux agents du service de l'environnement de la Ville qui ont fait le choix d'être régulièrement formés à l'apiculture. ■

N. B.



Récolte du miel du rucher municipal.

JEUNESSE

UN PARFAIT BABY-SITTER



Rencontre « baby-sitting dating » au centre Jacques-Yves-Cousteau.

Vous êtes parents à la recherche d'un baby-sitter ou étudiant à la recherche d'un emploi à temps partiel ? Ne manquez pas la prochaine édition du « baby-sitting dating ».

Et comme devenir baby-sitter ne s'improvise pas, une formation gratuite est également proposée aux jeunes qui souhaitent offrir un service de garde d'enfant.

Baby-sitting dating. Le centre de loisirs Jacques-Yves-Cousteau accueille, le 8 octobre, un « baby-sitting dating ». Un rendez-vous qui permettra, le temps d'une matinée, de privilégier un contact direct entre parents et jeunes âgés au moins de 17 ans souhaitant assurer des gardes occasionnelles. La participation à cette rencontre se fait uniquement sur inscription aussi bien pour les jeunes candidats que pour les parents demandeurs. Pour s'inscrire : fiche de renseignements à télécharger sur le site Internet de la Ville (rubrique « Jeunesse ») et à adresser par courriel à : jeunesse@ville-houilles.fr.

Samedi 8 octobre, de 10h à 12h30, au centre de loisirs Jacques-Yves-Cousteau (23, rue de la Fraternité). Renseignements : 01 61 04 42 63/64.

Formation au baby-sitting. Une formation gratuite au baby-sitting et aux premiers secours est proposée gratuitement, les 20 et 21 octobre, aux jeunes Ovillois de 16 à 25 ans. Les deux sessions sont indissociables. Dans un premier temps, les participants bénéficieront d'une formation certifiée de secourisme de niveau 1 (PSC1), animée par des intervenants de l'Union départementale des sapeurs-pompiers des Yvelines. Dans un second temps, plusieurs professionnels de la petite enfance donneront tous les conseils nécessaires à l'exercice du « métier » de baby-sitter.

Judi 20 octobre de 9h à 12h et de 13h à 17h; vendredi 21 octobre de 9h30 à 12h et de 14h à 17h, au Ginkgo (7-9, boulevard Jean-Jaurès). Inscriptions (dans la limite des places disponibles) : 01 61 04 42 63/64. ■

HYGIÈNE

LES PIGEONS EN MILIEU URBAIN

Les pigeons font partie intégrante du paysage urbain. Mais leur présence en nombre provoque des nuisances : leurs fientes occasionnent d'importantes salissures et dégradations sur les habitations ; leurs excréments sont porteurs de germes de différentes maladies (mycoses, salmonelle...). Pour limiter la prolifération de ces volatiles, la Ville de Houilles organise, deux fois par an, des campagnes de capture. « Il faut savoir que, quand on leur donne à manger, les pigeons prennent l'habitude de revenir aux mêmes endroits et se multiplient très rapidement. Or certaines personnes, croyant bien faire, continuent de les nourrir », explique la responsable du service de l'hygiène et de la sécurité de la Ville. Il convient donc de ne pas nourrir les

pigeons afin de ne pas les attirer et les sédentariser. Pour rappel : l'interdiction de donner de la nourriture aux animaux errants (pigeons, chats...) figure dans le règlement sanitaire départemental. Y contrevenir est passible d'une amende. ■

S. J.



PASSEPORT

UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS !

À compter du 1^{er} octobre, le dépôt du dossier de demande de passeport, avec toutes les pièces justificatives demandées, se fera uniquement et obligatoirement sur rendez-vous (au 01 30 86 32 32) ou sur place à l'accueil de la mairie. Cette mesure intervient afin de limiter le temps d'attente en mairie et d'assurer un accueil de meilleure qualité. La présence du bénéficiaire est obligatoire au dépôt du dossier (pour les mineurs à partir de 13 ans) et au retrait du passeport.

Le dossier de demande peut être retiré

aux jours ouvrables de l'accueil de l'hôtel de ville. Les documents à fournir peuvent être téléchargés sur www.ville-houilles.fr ■

Horaires d'accueil :
lundi, mardi et mercredi de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 17h15 ;
jeudi de 10h30 à 11h45 et de 13h30 à 17h15 ;
vendredi de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 16h45 ;
samedi de 8h30 à 11h45.
Renseignements : 01 30 86 32 32.

LA SOLIDARITÉ, UN ENJEU DE PROXIMITÉ

L'action sociale dans son ensemble est mise en œuvre par trois acteurs : le département, chef de file de l'action sociale, les communes et les associations. À Houilles, elle est conduite par le centre communal d'action sociale (CCAS) dans le cadre de partenariats associatifs et institutionnels.



Le centre communal d'action sociale (CCAS) constitue l'un des principaux acteurs de l'action sociale. Ses domaines de compétences sont variés : service de maintien à domicile, instruction des demandes d'aides sociales légales, animations et loisirs...



L'action sociale s'inscrit dans un cadre complexe, car elle recouvre de multiples compétences, mobilise plusieurs acteurs et s'adresse à différents publics. Relevant d'un choix politique, elle s'appuie, dans un premier temps, sur l'analyse des besoins des Ovillois, puis de priorités qui, au final, se traduiront par des prestations dont ils pourront bénéficier.

Les différents acteurs de l'action sociale

Dans les années 1980, l'action sociale s'est fortement restructurée. Depuis les lois de décentralisation, l'action sociale légale relève de la responsabilité du département qui, par convention ou délégation, peut transférer aux communes l'instruction de certains dossiers, voire partager certaines missions. Le conseil départemental des Yvelines est donc le partenaire incontournable des communes, mais il y en a d'autres : CAF, CPAM, assistantes sociales, associations locales...

Dans notre commune, le centre communal d'action sociale (CCAS) constitue l'un des principaux acteurs de l'action sociale. Cette structure municipale instruit les demandes d'aides sociales légales : allocation personnalisée à l'autonomie (APA) ou de solidarité aux personnes âgées (ASPA), aide sociale pour les placements en maison de retraite ou en établissement spécialisé pour les personnes handicapées, obligation alimentaire ou encore carte de résident. Le CCAS fonctionne grâce à un budget autonome dont l'essentiel des ressources provient d'une subvention votée, chaque année, par le conseil municipal. Il est géré par un conseil d'administration, composé à parité d'élus du conseil municipal et de représentants du monde asso-

ciatif local, et présidé par le maire. Cet organisme anime une action générale de prévention et de développement social pour agir concrètement en faveur des Ovillois en situation de précarité et de vulnérabilité.

Une mission très diversifiée

La gestion du centre repose sur une équipe d'agents territoriaux animés par une vraie volonté de service. Au cours de l'année 2015, ils ont effectué près de 12 300 accueils téléphoniques et physiques. L'activité du CCAS est essentiellement tournée vers deux types de publics : les personnes âgées et les familles fragilisées socialement, auxquelles il attribue des prestations telles que des primes (énergie, téléphone, eau ou de Noël) ou encore des aides financières (chèques alimentaires, secours d'urgence ou aides exceptionnelles allouées par le conseil d'administration). En outre, c'est également ce pôle d'accueil qui est chargé de gérer le service du logement de la commune (voir ci-contre). Le CCAS est aussi et surtout le point identifié dans la commune pour le soutien, l'orientation et l'accompagnement du public. Ainsi, pour les assister dans leurs démarches, les Ovillois peuvent bénéficier de plusieurs permanences : centre d'information sur le droit des femmes et de la famille (CIDFF), écrivain public ou encore agence départementale d'information sur le logement (ADIL).

À Houilles, l'action sociale en faveur des personnes âgées est une priorité. Les services de maintien à domicile (voir ci-dessous) et de soins infirmiers à domicile (SSIAD), l'existence d'une résidence pour personnes âgées, la création d'une mission intergénérationnelle et l'implantation

dans notre commune de la coordination gérontologique locale (CGL) Méandre de la Seine s'inscrivent dans cette dynamique.

Un champ d'interventions plus vaste et des publics variés

En marge de la lutte contre la précarité, la politique sociale de la Ville s'investit dans de nombreux secteurs. Elle a pour objectif de favoriser le « vivre ensemble » : lorsque la municipalité met en place un quotient familial et décide d'organiser des études surveillées après le temps scolaire, ou quand elle crée de nouvelles animations éducatives, culturelles ou sportives au sein des écoles, elle est dans son rôle de « pourvoyeuse » d'actions sociales. De même, quand elle apporte des moyens humains matériels et logistiques pour consolider une politique en faveur des jeunes, via son service de la jeunesse, qu'elle programme des animations d'été dans le parc Charles-de-Gaulle ou encore qu'elle organise des centres de loisirs et des séjours de vacances... Autant de projets qui sont au cœur de la politique sociale de la Ville. Tout ce tissu constitue ce qu'on appelle le « développement social local à vocation collective ». Il a pour mission de s'inscrire dans la durée, de s'adresser à des publics variés et de diversifier ses modes d'interventions afin de s'adapter au mieux aux réalités sociales de son territoire. ■

S. J.

Centre communal d'action sociale
(16, rue Gambetta, entrée par la rue Jules-Guesde).
Accueil du public : du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 (vendredi jusqu'à 17 h).
Renseignements : 01 30 86 32 70.

RESTER CHEZ SOI

Un grand nombre de seniors souhaitent rester chez eux le plus longtemps possible. À Houilles, le maintien à domicile est un pilier historique de la politique sociale de la Ville. Dès 1960, un service d'aide à domicile a vu le jour dans la commune. En 2015, ce service a accompagné 125 Ovillois dans leurs gestes quotidiens (courses, ménage, sorties). Pour proposer une réponse adaptée aux besoins des personnes âgées de plus de 60 ans (ou en situation de handicap), d'autres services leur sont aujourd'hui proposés : le portage de repas à domicile, dont près de 90 personnes bénéficient actuellement, ou encore un système de télé-assistance, fonctionnant 24 h sur 24, mis en place en partenariat avec le département. De surcroît, les personnes âgées dépendantes ou

handicapées peuvent faire appel au service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) de la Ville. Dans le cadre de sa mission, une équipe d'aides-soignantes et d'infirmières assure au domicile des patients des soins d'hygiène et de confort. Pour bénéficier de ces prestations, il faut s'adresser au centre communal d'action sociale (CCAS). En fonction de l'autonomie de la personne, une demande de prise en charge sera adressée au conseil départemental ou à la caisse de retraite du bénéficiaire. Après accord, un responsable du service de maintien à domicile rendra visite à la personne pour définir avec elle la nature, la fréquence et la durée des interventions. Par la suite, la prise en charge pourra évoluer en fonction de la situation individuelle de la personne.



Portage de repas à domicile.

TROIS QUESTIONS À...

Paule Dang, adjointe au maire, déléguée aux affaires sanitaires et sociales et aux seniors.

Quels sont les axes prioritaires de l'action sociale à Houilles ?

L'action sociale de la Ville est organisée autour de trois axes majeurs : le maintien à domicile, la prévention et le logement social. Parmi ces grandes thématiques, la prévention est un domaine qui me tient particulièrement à cœur. Depuis plusieurs années, nous avons multiplié les actions dans ce sens.

À commencer par une priorité : la lutte contre la précarité. Le CCAS met en œuvre un panel de mesures ayant pour objectif de venir en aide aux Ovillois les plus démunis : primes et aides pour l'alimentation, l'énergie, l'habitat, la scolarité, la santé ou dispositifs spécifiques comme le partenariat « eau solidaire » avec Veolia. Autre priorité : la lutte contre l'isolement des seniors. Nous proposons chaque année un programme de manifestations à nos aînés : « Voyage à petits pas », « Repas de l'amitié » et « Spectacle de l'amitié », après-midi dansants. En outre, la résidence Les Belles-Vues, gérée par la Ville, offre la possibilité aux personnes âgées ovilloises, valides et autonomes, de bénéficier d'un lieu de vie convivial et sécurisant. Nous sommes également très attentifs au maintien du lien social

dans notre commune. Cela se traduit de plusieurs manières : organisation de permanences administratives du CCAS, de rencontres intergénérationnelles sous la forme de spectacles, de conférences-débats, d'après-midi de jeux, de Semaine bleue, ou encore mise en place des plans canicule et grand froid.

La question du logement social est cruciale à Houilles, comme dans presque toutes les villes d'Île-de-France. Nous recevons un grand nombre d'Ovillois à ce sujet. La ville est très attractive et les Ovillois qui y vivent souhaitent souvent y rester. Ainsi, malgré les efforts importants réalisés dans le cadre du programme local de l'habitat intercommunal (PLHI), les délais d'attente demeurent importants. Les réformes du système d'enregistrement des demandes devraient permettre une plus grande fluidité et améliorer l'information.

Y a-t-il des projets spécifiques que la municipalité souhaiterait mettre en œuvre en matière de politique sociale ?

Nous étudions actuellement la possibilité de mettre en place une aide à l'acquisition d'une complémentaire santé. Trop d'Ovillois renoncent aux soins de santé faute de moyens. C'est

pourquoi une réflexion a été engagée en vue de proposer une solution concrète pour faire face aux difficultés d'accès aux soins.

Nous souhaitons aussi lutter plus efficacement contre l'isolement des personnes. Trop souvent, nous ne sommes alertés que lorsqu'une personne seule se trouve en grande difficulté. Avec le registre du plan canicule, les services qui interviennent à domicile, les associations qui rendent visite aux seniors ou encore les jeunes étudiants du dispositif départemental « Yvelines étudiants seniors », sans oublier le réseau de voisinage, un relais essentiel, nous espérons progresser pour identifier les personnes en situation de fragilité ou vulnérables.

La mobilité des seniors est un enjeu majeur. De quelles aides peuvent-ils bénéficier ?

Effectivement, la mobilité est un enjeu primordial du « bien vieillir », car elle contribue fortement à favoriser l'autonomie et le maintien des liens sociaux des personnes âgées. Pour pouvoir rester chez soi, il est fondamental de pouvoir se déplacer où que l'on soit. Grâce au financement du CCAS, un bus assure un circuit au départ de la résidence Les Belles-Vues



Paule Dang, adjointe au maire, déléguée aux affaires sanitaires et sociales et aux seniors.

avec pour destination le centre-ville. Faute de fréquentation, nous avons été amenés à supprimer la navette du jeudi et à revoir le circuit. Nous poursuivons la réflexion afin de trouver un moyen de transport mieux adapté pour nos seniors. Rappelons que le CCAS traite les demandes de titre de transport Améthyste, lequel est financé par le département, permettant aux seniors d'emprunter tous les modes de transports franciliens avec une réduction ou gratuitement, et que, de son côté, le département finance également le PAM (pour aider à la mobilité), un dispositif réservé aux personnes âgées et handicapées. D'autres dispositifs existent. Une brochure réalisée par la coordination gérontologique, disponible à l'accueil du CCAS, les recense tous.

(propos recueillis par Sophie Jobez)

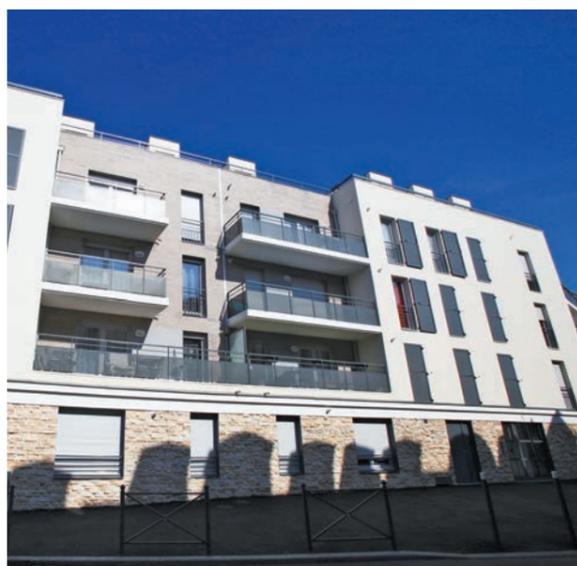
LOGEMENT SOCIAL : MODE D'EMPLOI

Dans le montage financier d'une opération de logement social, l'État, les collectivités locales et territoriales et Action logement (anciennement le 1% patronal) aident les organismes HLM en leur attribuant des subventions ou des prêts à taux bonifiés.

En contrepartie, ils bénéficient d'un certain nombre de logements qui leur sont « réservés » en fonction du soutien financier apporté et pour lesquels ils peuvent proposer des candidats. On parle de « contingent ». À titre indicatif, en Île-de-France, les contingents sont répartis comme suit :

- > Action logement : 40% des logements construits.
- > État (contingent préfectoral) : 30%, dont 25% réservés aux publics prioritaires (personnes handicapées, mal logées ou défavorisées) et 5% aux agents civils et militaires de l'État.
- > Communes : 20%.
- > Organismes HLM, conseils départementaux, conseil régional d'Île-de-France et caisses d'allocations familiales : 10%.

Chaque logement est identifié par un numéro d'identité et inscrit au sein d'un fichier appelé « RPLS » (répertoire du parc locatif social). À ce numéro correspond un réservataire. Quand un logement se libère, l'organisme HLM propriétaire prévient le réservataire concerné, pour qu'il propose trois candidats. Disposer d'un contingent ne veut pas dire imposer des locataires à l'organisme HLM, propriétaire de l'immeuble. L'attribution d'un logement à un demandeur se fait en concertation entre



Au 1^{er} janvier 2015, la Ville de Houilles disposait d'un parc social de 1 788 logements.

plusieurs acteurs dans une commission d'attribution des logements qui dépend du bailleur. Cette commission prend en compte de nombreux critères : niveau de ressources, composition des ménages, conditions de logement, éloignement des lieux de travail... Elle examine au moins trois demandes pour un même logement et est souveraine pour choisir le candidat.

Au 1^{er} janvier 2015, la Ville de Houilles disposait d'un parc social de 1 788 logements.

Comment effectuer une demande

Aujourd'hui, il n'est plus nécessaire de se déplacer pour effectuer une demande de logement social. On peut réaliser cette démarche en ligne, via le portail gouvernemental créé à cet effet. Depuis le mois d'avril, ce site Internet s'est enrichi de nouvelles fonctionnalités : le demandeur peut en particulier transmettre numériquement les pièces nécessaires à l'enregistrement de sa demande (pièce d'identité, titre de séjour) sans passer par le guichet d'une mairie ou d'un bailleur social. Ce système présente d'autres avantages : la possibilité de déposer une demande unique pour toute l'Île-de-France (consultable par tous les bailleurs) et de postuler pour un choix de huit communes. Une fois la demande effectuée, le demandeur reçoit dans un délai d'un mois une attestation et un numéro d'enregistrement. Il est averti lorsqu'il doit renouveler sa demande (chaque année) et peut la mettre à jour à tout moment si sa situation évolue. On peut également consulter sur ce site les informations statistiques relatives au logement social dans chaque commune (nombre de logements sociaux existants, nombre de demandes de logements en attente et nombre de logements attribués l'année précédente).

www.demande-logement-social.gouv.fr

Publicité

Pour une insertion publicitaire dans cette page, veuillez contacter Erika La Spina (société CMP) au 06 69 620997.



CINÉ-DÉBAT

LE FILM QUI VOUS FERA GAGNER DES POINTS !

Tout est permis ou presque... Le jeudi 13 octobre, au Triplex, la Ligue contre la violence routière des Yvelines (LCVR), avec le soutien de la Ville et du Collectif d'associations de défense de l'environnement de la boucle



de Montesson (CADEB), organise une projection-débat du film *Tout est permis*, de la réalisatrice Coline Serreau.

Instauré depuis plus de vingt ans, le permis à points a entraîné la mise en place de stages de récupération de points. C'est en suivant elle-même un de ces stages que Coline Serreau s'est inspirée des témoignages des stagiaires et du discours pédagogique d'experts en matière de sécurité routière pour réaliser son film.

Avec l'humour et la tendresse qu'on lui connaît, Coline Serreau, émaille son film de situations cocasses qui atténuent la gravité du thème traité. Plus qu'un documentaire préventif, la réalisatrice signe ici un portrait tragi-comique de notre société. ■

Jeudi 13 octobre à 20h.
Entrée gratuite sur inscription
au 01 30 82 66 85 et par courriel :
cadeb78@wanadoo.fr
Le Triplex (40, rue Faidherbe).

LOISIRS

JOUER ENSEMBLE À TOUT ÂGE !



Rencontre autour des jeux de société à la salle Cassin.

Le centre communal d'action sociale (CCAS) propose une rencontre intergénérationnelle, le 26 octobre, salle Cassin, autour des jeux de société. Enfants, adolescents, adultes, seniors et familles sont les bienvenus pour partager ce moment en toute convivialité.

Jeux de plateau, de cartes, de stratégie, de réflexion, de mémoire, de lettres, d'aventures ou encore jeux géants seront mis à

la disposition des participants, encadrés pour l'occasion par une équipe d'animateurs. Pour participer, s'inscrire avant le 25 octobre en appelant le 01 30 86 32 70 ou par courriel : manifestationsccas@ville-houilles.fr ■

Mercredi 26 octobre, de 13h30 à 17h30, salle Cassin
(1, rue Jean-Mermoz).

ANIMATION

STAGES ARTISTIQUES : ENTRE PORTRAIT ET PAYSAGE

C'est une nouveauté ! L'Atelier 12 proposera tout au long de l'année des stages artistiques destinés à tous. L'occasion de découvrir des techniques et des thématiques spécifiques, en arts plastiques comme en pratique théâtrale. Au programme du mois d'octobre :

« Le portrait et Modigliani ». L'art du portrait ne s'improvise pas. Chaque époque en a précisé et développé les règles. Juliette Porcher, diplômée en design industriel, s'inspirera du peintre Modigliani (1884-1920) pour proposer aux participants un travail autour du portrait. Modigliani est en effet célèbre pour ses portraits dont la ligne souple et élégante rappelle la manière des peintres florentins. Ses caractéristiques : yeux en amande sous des sourcils fortement arqués et cou allongé. Du mercredi 26 octobre au vendredi 28 octobre, de

10h30 à 12h (pour les 6-8 ans) et de 14h à 16h (pour les 8-12 ans).

« Paysage et acrylique sur toile ». Ce stage, animé par l'artiste peintre Isabelle Franc, s'adresse à un public confirmé. Il propose aux participants de travailler plusieurs aspects de la peinture acrylique de paysage : l'effet de profondeur ainsi que la découverte de la technique dite « au couteau ». Les samedi et dimanche 22 et 23 octobre, de 10h à 12h30 et de 13h30 à 16h. ■

Stage enfant : 25€ (Ovillois) et 30€ (non-Ovillois) ; stage adulte : 64€ (Ovillois) et 74€ (non-Ovillois).
Atelier 12 (27, rue Gabriel-Péri).
Réservation nécessaire :
[lagraineterie.ville-houilles.fr /](http://lagraineterie.ville-houilles.fr/)
01 39 15 92 10.

EXPOSITION

PARTICIPEZ AU SALON DES ARTISTES LOCAUX

Vous souhaitez donner à voir votre travail artistique ? Le Salon des artistes locaux vous ouvre ses portes, que vous soyez peintre, dessinateur, sculpteur, photographe ou plasticien ! La 43^e édition aura lieu, du 26 novembre au 17 décembre, à la Graineterie.

Pour présenter votre candidature, s'inscrire à la Graineterie, au plus tard le 15 octobre. Dossiers disponibles sur : lagraineterie.ville-houilles.fr (rubrique « Pratiques locales ») ou sur demande.

Renseignements : 01 39 15 92 10. ■

CARNET

HOMMAGE À JEAN ROUCOU

Jean Roucou est décédé le 9 août dernier, à l'âge de 71 ans. Il a été élu conseiller municipal de la Ville de Houilles en 1983 et adjoint au maire de 1986 à 1989. Membre de la section du Parti socialiste de Houilles-Carrières-sur-Seine, cet inspecteur honoraire de

l'Éducation nationale, qui fut chargé de mission « éducation » à la délégation interministérielle à la Ville, était un fervent défenseur de l'école de la République. Le maire et l'ensemble du conseil municipal de Houilles rendent hommage à sa mémoire. ■

TRIBUNE LIBRE DES ÉLUS DE L'OPPOSITION

Houilles Ensemble, 6 élus

Groupe des élus socialistes et citoyens, ensemble au service des Ovillois

Le mois d'octobre débute traditionnellement dans notre ville par la braderie, événement majeur et fête populaire pour les Ovillois et les habitants des communes voisines. Cette année, en raison du plan Vigipirate, elle n'aura malheureusement pas lieu. Nous espérons vivement que cela ne remettra pas en cause l'avenir de l'ACAH, dont le rôle est essentiel dans la promotion et le maintien du commerce de proximité, que nous défendons aussi année après année.

Le 20 octobre se terminera l'enquête publique sur le projet de Plan local d'Urbanisme, débutée le 21 septembre. Nous encourageons les

citoyens de Houilles à y participer et à donner leur avis. Pour notre part, nous considérons que les débats consacrés au PLU lors de la séance du conseil municipal du 14 juin n'ont pas été à la hauteur des enjeux pour notre territoire, le maire restant cantonné à des réponses purement techniques et refusant de communiquer sur les projets qui redessineront pourtant la ville dans les prochaines années. S'agissant de notre patrimoine commun, pourquoi refuser la transparence, Monsieur Joly ?

Groupe Houilles Ensemble
<http://elushouillesensemble.com/>
Tél. : 06 73 25 84 01.

Prochaine permanence : le samedi 8 octobre de 10h à 12h au 3 bis rue de l'Église.

TRIBUNE LIBRE DES ÉLUS DE LA MAJORITÉ

ID Commune, 33 élus

SOLIDAIRES...

Pour favoriser le lien social et le « vivre ensemble », comme chaque année, mobilisons-nous à l'occasion de la Semaine bleue. L'importance de cet événement solidaire n'est plus à démontrer. Les acteurs, qui travaillent régulièrement auprès des aînés, proposent tout au long de la semaine un programme gratuit d'animations qui permettent de créer des liens entre générations en invitant le public à prendre conscience de la place et du rôle social que jouent les « anciens » dans notre société. Pour entretenir la soif d'apprendre, d'étonner et de s'étonner, pour, à tout âge, « faire société », les Ovillois sont conviés,

du 3 au 7 octobre, à participer à de nombreuses animations (visites guidées, ateliers, exposition, conférences-débats...). En pleine possession de son art et alors qu'il atteignait un âge respectable, Pablo Picasso ne déclarait-il pas malicieusement : « *Il faut du temps pour devenir jeune...* » Renseignements et inscriptions à la direction des affaires sociales au 01 30 86 32 70.

Les élus du groupe ID Commune, majorité municipale.
contact@idcommune.com
www.facebook.com/IDcommune

ATELIER

UNE CUISINE AU TOP !



L'atelier « Cuisinons ensemble » est animé par la chef Virginie Legrand (au centre sur la photo).

FOOTBALL

UNE OVILLOISE QUI GAGNE DU TERRAIN

Les yeux de Caroline Pimentel, 16 ans, s'illuminent lorsqu'elle évoque sa passion pour le football : « *J'aime beaucoup ce sport collectif, je le pratique depuis toute petite. J'adore la sensation de toucher de ballon et le fait d'aller vite pour marquer des buts* », confie-t-elle. L'aventure footballistique de la jeune Ovilloise commence lorsqu'elle intègre le club du Paris-Saint-Germain à l'âge de 12 ans. Trois ans plus tard, ses efforts et son investissement lui réservent une belle surprise... Elle est sélectionnée pour jouer au sein de l'équipe de France U16 dans le cadre de la Nordic Cup, organisée en juillet dernier. Mais Caroline ne compte pas s'arrêter en si bon chemin et prépare déjà les prochaines sélections. Rattachée aujourd'hui au Football Club féminin de Juvisy-sur-Orge, elle étu-

die en 1^{re} S au pôle espoir de Liévin (Pas-de-Calais). Le rythme soutenu du parcours sport-études n'effraie pas pour autant la sportive de haut niveau. « *Je suis assez confiante. Mon premier objectif est d'intégrer la meilleure équipe professionnelle de mon club et ensuite de faire partie de l'équipe de France* », explique la jeune femme. Des propos qui n'étonnent pas sa mère, bien au contraire : « *Elle est déterminée, ambitieuse, volontaire... Elle sait où elle veut aller!* » Quant à l'avenir du football féminin, Caroline l'imagine radieux. « *J'ai la chance de pratiquer le football à un moment où il évolue sur les plans professionnel et médiatique. Le football n'est pas qu'un sport de garçons, et j'invite toutes les filles à en faire!* », conclut-elle. ■

N. B.



Caroline Pimentel, jeune espoir du football féminin.

« **C**hef Virginie » est de retour à Houilles pour animer une nouvelle saison d'ateliers culinaires à la médiathèque. Au programme de ses prochains ateliers « Cuisinons ensemble » : le chocolat dans tous ses états, Noël dans les assiettes, le végétarisme ou encore délice de soupes... « *Nous préparons ensemble quatre recettes, souvent deux salées et deux sucrées. Je me charge du matériel et des ingrédients. Chaque participant met la main à la pâte et prend part aux différents postes : préparation, cuisson, dressage... Les ateliers s'achèvent bien sûr par une dégustation* », explique la jeune chef. Ancienne professeure de français, d'histoire et d'allemand à Sartrouville, Virginie Legrand, toquée de recettes, s'est reconvertie dans la gastronomie. « *J'avais envie d'échanger des expériences gourmandes, de partager et de transmettre des gestes, des mélanges de saveurs insolites et mon goût pour les recettes inventives* », poursuit-elle. Cuisinière instinctive, aimant depuis toujours

cuisiner pour ses amis, la jeune trentenaire décide de se lancer en 2014. Elle crée alors une activité de chef à domicile, proposant des prestations personnalisées pour les petites et les grandes occasions (dîner entre amis, buffet, brunch, goûter) et, en parallèle, des ateliers collectifs ou individuels. Pour mieux évaluer ses chances de réussite, elle relève le défi de s'essayer à la télévision. Après avoir participé à « Un dîner presque parfait » (M6), elle va remporter « Dans la peau d'un chef » (France 2), aux côtés du chef Christophe Michalak. Un sésame pour une nouvelle vie, celle d'une chef aujourd'hui épanouie. ■

S. J.

Atelier « Cuisinons ensemble » : Samedi 22 octobre à 14 h 30 (pour adultes, sur inscription, durée 2 h). Médiathèque Jules-Verne (7, rue du Capitaine-Guise). Renseignements : 01 30 86 21 20. www.communic-passion.fr

VIE ASSOCIATIVE

JE COURS POUR MA FORME



L'association Les Programmes de la forme permet aux amateurs de découvrir les plaisirs de la course à pied.

Promouvoir l'activité physique auprès de ceux qui ne font pas de sport, tel est l'objectif de l'association Les Programmes de la forme. Depuis la rentrée, c'est le niveau 1 du programme « Je cours pour ma forme » qui est proposé aux Ovillois. « *Il s'agit d'une activité destinée à une population sédentaire et débutante, qui n'a jamais couru et qui a envie de s'y mettre*, explique Christelle Pucci, l'une des deux animatrices. *Tout se fait en douceur pour que les personnes reprennent confiance en elles.* » C'est le mercredi soir, au stade Maurice-Baquet, que le groupe de participants se réunit pour relever un défi bien particulier : celui de réussir à courir 5 km au bout de 12 semaines d'entraînement. « *Il n'y a pas d'esprit de compétition, cette activité se fait en toute convi-*

vialité, ajoute Christelle Pucci. *Elle a pour but de redonner de l'énergie et de favoriser le dépassement de soi.* » L'occasion pour les amateurs de découvrir le plaisir de se lancer dans la course à pied et ses bienfaits au sein d'un groupe. Ce projet tient à cœur à Christelle : « *Je suis contente de proposer ce programme dans la commune de Houilles, dans laquelle je vis depuis peu.* » Un rendez-vous sportif qui rime donc avant tout avec bien-être, échange et partage. ■

N. B.

Inscriptions sur www.lesrendezvousdelaforme.com (coût de la session : 54 €). Renseignements : gregoire.valetteau@jecourspourmaforme.com

LOISIRS

LES RENDEZ-VOUS DE LA MÉDIATHÈQUE

La médiathèque intercommunale Jules-Verne propose, chaque mois, des animations riches et variées en direction de tous les publics. Parmi ces animations :

Ciné-débat. Un film, un sujet, un débat. Telle est la formule de cette animation. Ce premier rendez-vous de la saison est consacré à la projection d'un épisode d'une série télévisée française. Elle sera suivie d'un débat, animé par Pierre Langlais, autour du renouveau des séries françaises depuis une décennie auprès d'un large public. Pierre Langlais est journaliste et spécialiste des séries télé pour divers magazines, dont *Télérama*. Il est aussi chroniqueur sur LCI.

Samedi 1^{er} octobre à 14 h 30
(sur inscription).

Café philo. Animé par le philosophe Bruno Magret, ce rendez-vous, en direction des adultes, est l'occasion d'échanger idées et points de vue en toute simplicité. Un moment qui s'adresse à un large public et où la philosophie reste la science de tous.

Samedi 8 octobre à 10 h

(inscription conseillée).

Jeux de société. Seuls, en famille ou entre amis, adultes et enfants (à partir de 3 ans) sont invités à découvrir de nouveaux jeux surprenants et à passer un moment convivial, animé par les bibliothécaires.

Samedi 8 octobre à 14 h 30

(sur inscription).

Club Manga. Cette animation propose un espace de discussion autour du manga.

Animé par des bibliothécaires, ce rendez-vous donne de multiples pistes de lecture aux participants. Il permet aussi de partager ses goûts avec les autres en la matière et de découvrir, au travers des mangas, la culture japonaise.

Mercredi 12 octobre à 14 h 30

(sur inscription).

Internet facile. « Surfer sur Internet » est une animation ludique proposée aux adultes.

Jeudi 13 octobre à 10 h

(sur inscription pour 4 séances).

Ciné-mômes. L'occasion pour les enfants de 3 à 4 ans de découvrir un cinéma en vogue, celui de l'animation. Émotions et rires garantis !

Samedi 15 octobre à 10 h

(sur inscription).

L'heure créative. Ouverts à tous, ces ateliers pour les adultes et les enfants (dès 5 ans) permettent d'explorer de nouvelles techniques et de partager en duo le plaisir de créer un objet unique et personnalisé. Cette séance sera l'occasion de fabriquer des luminaires pour Halloween. Un atelier conçu pour que chacun, petit et grand, puisse exercer ses talents à son niveau et à son rythme !

Mardi 25 octobre à 16 h

(sur inscription). ■

Médiathèque Jules-Verne
(7, rue du Capitaine-Guise).
Renseignements et réservation :
01 30 86 21 20.

Samedi 1^{er} octobre

Bébés lecteurs

Jusqu'à 3 ans. À 10 h,
à la médiathèque Jules-Verne
(7, rue du Capitaine-Guise).

Mercredi 5 octobre

L'heure du conte

Entre 3 et 6 ans. À 16 h,
à la médiathèque Jules-Verne.

Mercredis des parents

Conférence-débat sur le thème
« La guerre des devoirs ».

À 20 h, au Ginkgo
(7-9, boulevard Jean-Jaurès).

Renseignements :

01 61 04 42 63 / 64.

Mardi 11 octobre

Les bœufs musicaux

À 20 h, au Triplex
(40, rue Faidherbe).

Jeudi 13 octobre

Conseil municipal

À 20 h 30, à l'hôtel de ville
(16, rue Gambetta).

Dimanche 23 octobre

ROC HC / Stade Caennais

À 15 h, match de rugby
au stade Robert-Barran.

CONFÉRENCE AUDIOVISUELLE

DÉSERTS D'ÉGYPTE



Le désert libyque, situé dans l'ouest de l'Égypte.

Au-delà du Nil, berceau des civilisations, l'Égypte n'est que déserts. Le film documentaire de Dany Marique *Déserts d'Égypte* suit les traces des migrations humaines vers l'eau, à l'origine de la naissance de l'Égypte pharaonique. Chemin de l'Exode, le désert du Sinai fut exploité par les Pharaons pour sa turquoise. Aujourd'hui encore se dresse en ces lieux arides le monastère de Sainte-Catherine situé au pied du mont Horeb où, selon l'Ancien Testament, Moïse aurait

reçu les Tables de la Loi. Plus mystérieux encore, le désert libyque est une frontière naturelle remplie de secrets : armée engloutie de Cambyse, oasis légendaire de Zarzoura ou encore fresques néolithiques de la grotte des Bêtes. Un voyage au cœur de l'Égypte ancienne. ■

Mercredi 12 octobre à 15 h.

Tarif : 7 €. Salle Cassin

(1, rue Jean-Mermoz).

Réservation : 01 39 15 92 10.

EXPOSITION

LE BANC DANS TOUS SES ÉTATS

L'exposition « Microscopie du banc », présentée jusqu'au 5 novembre à la Graineterie, propose un parcours artistique pluriel consacré à un mobilier urbain familier : le banc. Plasticiens, chorégraphes, designers, photographes témoignent de leur relation à cet objet qui invite au repos, à la conversation ou à la contemplation. Ce projet explore la multiplicité sémantique et plastique du banc public, dans un aller et retour permanent entre ses formes, ses fonctions, les comportements et les appropriations qu'il peut susciter ou subir. Installations, films, vidéos, sculptures, photographies investissent les espaces du centre d'art municipal réunissant en constellation les points de vue singuliers de leurs auteurs. ■



Photographie de Brigitte Bauer.

Les rendez-vous

> Parcours famille : samedi 1^{er} octobre à 15 h 30. Visite conviviale et ludique de l'exposition (50 min, gratuit, sur réservation).

> Rencontre et visite avec les commissaires de l'exposition : samedi 15 octobre à 14 h.

> Votre visite ! : réservez votre créneau et venez en groupe dès 5 personnes (durée 1 h).

Jusqu'au 5 novembre.

Entrée libre : mardi, jeudi et vendredi de 15 h à 18 h ; mercredi et samedi de 10 h à 13 h et de 15 h à 18 h.

La Graineterie (27, rue Gabriel-Péri).

Renseignements : 01 39 15 92 10 /

lagraineterie.ville-houilles.fr

ATELIER

DANSE IN SITU

Le pôle culturel la Graineterie propose, le 15 octobre, un atelier chorégraphique pour lequel aucune pratique de la danse n'est nécessaire. Un seul mot d'ordre : la découverte et le plaisir de partager un moment artistique, une expérience dansée par tous. Lors de cet atelier, la chorégraphe Julie Desprairies entraînera les participants dans des explorations gestuelles et corporelles autour du banc, en lien avec l'exposition « Microscopie du banc », où la contemplation peut s'avérer plus active qu'on ne l'imagine.

Formée à l'histoire de l'architecture et de la performance, Julie Desprairies a une passion : la chorégraphie *in situ*. Son terrain de jeu : les bâtiments, les friches industrielles, les monuments, les lieux publics... Ses chorégraphies s'inspirent de leurs caractéristiques spatiales, historiques, acoustiques et humaines, le corps

servant d'outil de mesure des espaces construits. « *L'espace architectural est une remarquable scénographie pour une pièce chorégraphique. Toutes ses caractéristiques – matériaux, formes, lumière, rythme – ont été pensées par l'architecte pour le corps de l'homme, ses déplacements, ses pratiques.* » Depuis 1998, Julie Desprairies a monté de nombreux projets, dans les lieux les plus divers (manufacture nationale de Sèvres, Centre Pompidou-Metz...) avec pour toile de fond de rendre visible le mouvement des lieux. ■

Samedi 15 octobre à 10 h.

Tout public dès 10 ans (durée 2 h).

Tarif : 5 €, réservation nécessaire.

La Graineterie (27, rue Gabriel-Péri).

Renseignements et réservation :

lagraineterie.ville-houilles.fr /

01 39 15 92 10.

UNE RENTRÉE À BONNE ÉCOLE

FORUM DES ASSOCIATIONS



Le 3 septembre, les associations s'étaient donné rendez-vous dans le parc Charles-de-Gaulle pour la 19^e édition de leur forum. Une rencontre, organisée par l'Union ovilloise d'associations (Unova) qui, pour de nombreux Ovillois, a été l'occasion de découvrir un large éventail d'activités, lors d'une journée riche en animations.



Le 1^{er} septembre, quelque 3500 enfants ovillois ont repris le chemin de l'école. L'occasion pour le maire, Alexandre Joly, accompagné d'élus et de directeurs de services municipaux, de se rendre dans les écoles de la commune afin de saluer les enseignants et leurs élèves.

DES ÉTOILES PLEIN LES YEUX



Dans le cadre des festivités d'été, la Ville a proposé, le 27 août dernier, une soirée de cinéma en plein air, dans le parc Charles-de-Gaulle. À l'affiche : *Astérix et le domaine des dieux*, un film d'animation qui a réjoui petits et grands et réuni des centaines de spectateurs au pied de l'écran géant.

AUX COULEURS DE L'UKRAINE

Le 12 septembre, l'orchestre ukrainien de la police de Khmelnytsky et son ballet ont donné un superbe spectacle dans le parc Charles-de-Gaulle. Danseurs et danseuses, aux costumes colorés et chatoyants, ont évoqué avec verve et élégance les traditions folkloriques de l'Ukraine.



Découvrez toute l'actualité ovilloise sur le site Internet : www.ville-houilles.fr

CARNET



Le bébé de juillet : Louis Chaparro, entouré de sa famille.

Naissances

Juillet
Mathilde Allain,
Lucas Babey,
Alice Barinova Jorge,
Carole Beeke A Dookoh,
Mélina Belalouache,
Elio Beulé,
Louis Chaparro,
Aloïs Crinon,
Anoï Crinon,
Chloé Debeauche,

Ernest Desjours,
Gauthier Durupt,
Adam El Mahfoud Billah,
Leandro Fernandez Ferreira,
Siam Françoise,
Alizée Garcia Lechauve,
Layane Ghanem,
Clément Grenier,
Noëlik Guerin,
Alicia Guerrero Garrido,
Paul Le Brun,
Lyah Lormières,

René Mballa Awoa,
Mathieu Meynard,
Hortense Miramon,
Valentine Oriol,
Léna Parmentier,
Eden Quenum,
Parker Robert,
Hugo Silva,
Assia Sylla,
Maëlys Valette,
Hailey Vally Lesueur.
Août
Lucas Brillard,
Lacine Camara,
Inass Chadli,
Victoria Chesnais,
Anne Connan-Mota,
Omar Coulibaly,
Anna De Oliveira Miranda,
Nora Delpuech Fresnedo,
Ghali El Khoumfi,
Amir El-Ahmad,
Djibril Fofana,
Alexandre Gelly Pankov,
Wiam Ijeoui,
Aaron Legent,
Assetou Magassa,
Jenaah Messaoudi,
Adam Miri,

Marie-Lou Morin,
Gabryel Mota,
Aboubacar Sissoko.

Mariages

Juillet
Jordao Baroca Figueira
et Sylvie Gaspar,
Olivier Clary
et Rachida Bali,
Vincent Cruchet
et Armelle Goalec,
Août
Frédéric Dall'Armellina
et Caroline Shu,
Yassin El Alami
et Siham El Hadani,
Ludovic Eyrolle
et Séverine Masurelle,
Libali Ilouoni
et Catherine Faucher,
Thierry Lasfargues

et Christiane Souletis,
Tristan Parisot
et Marina Nesterova,
Guillaume Simon
et Émilie Beernaert.
Août
Romain Cavallari
et Jing Guan,
Jérôme Charon et Marie Huon,
Éric Lafond et Mariane
Charbonnier,
Antoine Sun et Céline Dong,
Bruno Verité et Yuping Cao,
Xingkai Wang et Lydie Huang,
Adriatik Zeneli
et Bleranda Riza.

Décès

Juillet
Maria Brigati
(veuve Morosini),

Jean-Pierre Clément,
Gwenaél Gall,
Josette Peu,
Madeleine Foucu
(veuve Belmon),
Odette Raymond
(veuve Brondani),
Raymond Miler,
Françoise Damourette
(veuve Potiron),
Jacques Soarés.
Août
Martine Leblond
(veuve De Baere),
Baldomera Gonzalez
(veuve Iglesia),
Marcel Bertrand,
Noëlle Picas
(épouse Dechamps),
Meyer Fargeon,
Blanche Girard.

Directeur de la publication : Alexandre Joly / Rédacteur en chef : Jacques Bozzi (jacques.bozzi@ville-houilles.fr) / Mise en page : Guillaume Lansac-Fatte / Photos : Caroline Fayaud-Zigurs, Raphaël Fournier, Benoît Moyen / Correcteur et secrétaire de rédaction : Olivier Chauche / Ont collaboré : Nadia Bijarch, Sophie Jobez / Tirage : 15 000 exemplaires / Impression : RAS / Distribution : Champar / ISSN : 0183-0880 / Contact : 16, rue Gambetta BP 120, 78805 Houilles cedex / Tél. : 01 30 86 32 02

